

OMPI



SCT/6/3 Corr.

ORIGINAL : anglais

DATE : 1^{er} octobre 2001

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

COMITE PERMANENT DU DROIT DES MARQUES, DES DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS ET DES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

Sixième session
Genève, 12 – 16 mars 2001

RECTIFICATIF

Les erreurs suivantes doivent être corrigées dans le document SCT/6/3 :

- (i) au paragraphe 85, le renvoi à l'article 2.1 de l'Accord sur les ADPIC devrait en fait renvoyer à l'article 23.1;
- (ii) dans la note en bas de page n° 18, les mots "États-Unis" devraient être remplacés par les mots "Union européenne";
- (iii) au paragraph 120, les mots "(partie II)" devraient être effacés.

[Fin du document]